FHF
GRAND EST

Rapport Annuel 2025

Engagés pour donner la voix à celles et ceux qui font la santé.

Sommaire

Éditorial :
Face aux crises, l'engagement inébranlable du service public en Grand Est
page 03

Porter haut les couleurs du Service Public
La force du collectif
page 04

Plaidoyer et combats :
Protéger notre socle de santé
page 07

Bâtir :
l'innovation au service du soin
page 13

Éditorial

Face aux crises, l'engagement inébranlable du service public en Grand Est

L'année 2025 restera comme celle d'un paradoxe frappant pour notre service public de santé en Grand Est. D'un côté, une vitalité et une capacité d'innovation remarquables portées par nos équipes sur le terrain ; de l'autre, une tension financière et structurelle sans précédent qui met à l'épreuve la résilience de nos établissements.

À la FHF Grand Est, notre mission a été claire : être le bouclier et le porte-voix de nos adhérents. Nous avons porté une voix ferme auprès des pouvoirs publics et de l'ARS pour dénoncer une situation budgétaire devenue intenable. Nos alertes sur les déficits chroniques des EHPAD publics ne sont pas de simples chiffres dans un bilan : elles représentent des menaces directes sur l'accueil de nos aînés et sur les conditions de travail de ceux qui les accompagnent. Notre plaidoyer pour un "Pacte de confiance" régional est une nécessité absolue : nous devons sortir d'une logique de gestion de la pénurie pour retrouver une capacité d'investissement et de vision à long terme.

Mais notre rôle ne s'arrête pas à la défense des moyens. Il s'agit aussi de protéger l'équité territoriale. En 2025, nous nous sommes mobilisés avec force lors des médiations territoriales, que ce soit pour garantir l'équilibre entre secteurs public et privé ou pour maintenir des activités de proximité essentielles, comme la médecine de premier recours au cœur de nos territoires..

Parallèlement à ces combats, nous avons choisi de placer l'innovation au centre de notre boussole. La 6e édition de notre Congrès à Nancy a démontré que le service public n'est pas à la traîne, mais à l'avant-garde. De l'intégration éthique de l'intelligence artificielle générative à la réinvention des métiers de la logistique hospitalière, nous prouvons que l'hôpital public est le premier laboratoire des transformations de la société.

Cette dynamique de progrès s'est également traduite par un engagement sociétal fort. Le succès de notre journée à Mulhouse sur le handicap et la signature massive de la Charte Romain Jacob marquent un tournant : l'accès aux soins pour les plus fragiles n'est plus une option, c'est un impératif que nous portons collectivement. De même, le déploiement record du Service Civique au sein de nos structures témoigne de notre volonté d'ouvrir nos portes à la jeunesse et de renforcer le lien social.

Ce rapport d'activité 2025 est le reflet de cette dualité : la lucidité face aux difficultés et l'audace face aux défis de demain. C'est grâce à notre unité régionale, à la solidarité entre centres hospitaliers et établissements médico-sociaux, que nous continuerons de faire du Grand Est une terre de santé, d'innovation et de justice sociale.

Arnaud ROBINET,
Président de la FHF Grand Est

Porter haut les couleurs du Service Public

La force du collectif

Handicap : vers un parcours de soin fluide et adapté à chacun

Le 15 mai 2025, Mulhouse est devenue le centre névralgique d'une ambition régionale : lever les barrières qui entravent encore trop souvent le parcours de soin des personnes en situation de handicap.

La journée FHF, insérée dans le cadre de la semaine de la démocratie sanitaire organisée par la RAPH 68 et Alister, a rassemblé directeurs, médecins, paramédicaux, mais aussi usagers, institutionnels – et notamment la directrice régionale de l'autonomie - et des représentants associatifs pour confronter les réalités de terrain aux dispositifs existants. L'enjeu est de taille : transformer l'accueil pour l'adapter à l'hétérogénéité des situations et éviter qu'il ne soit source d'anxiété ou de renoncement aux soins, mais un parcours fluide et adapté à chaque singularité. Pascal Jacob, président de Handidactique a clôturé les échanges.

Des solutions concrètes pour le quotidien

Au-delà des symboles, la journée a mis en lumière des initiatives locales exemplaires, telles que les consultations dédiées (Handiconsult) et le rôle crucial des « Ambassadeurs Handicap » déployés via le Service Civique.

Ces jeunes volontaires, dont le nombre a cru de 15 % cette année dans nos établissements, matérialisent le lien entre le patient, sa famille et le monde hospitalier.

La Charte Romain Jacob : 27 engagements pour l'action

Au lendemain de cette journée régionale Autonomie et point d'orgue de la semaine, 27 nouvelles structures de la région ont signé la Charte Romain Jacob. Ce document n'est pas qu'une déclaration d'intention ; c'est un guide opérationnel qui engage les signataires à améliorer l'accès à l'information, à former les personnels et à adapter les équipements. Avec ces nouvelles signatures, le Grand Est renforce son maillage de « lieux ressources » et affirme sa volonté de ne laisser personne au bord du chemin.

27

Nouvelles signatures de la Charte Romain Jacob en 2025

Santexpo 2025 : Porter la voix du Grand Est à Paris

Du 20 au 22 mai 2025, la FHF Grand Est a pris une part active au rendez-vous majeur de la santé. Cette édition, marquée par le thème de l'innovation, a été le théâtre d'un moment politique fort : la remise par Arnaud Robinet, au nom de la FHF, d'une proposition de Loi de programmation pluriannuelle en santé aux ministres Catherine Vautrin et Yannick Neuder.

Ce texte, véritable "plan de vol" pour le secteur, réclame une vision budgétaire à 5 ans pour sortir de la gestion de l'urgence. Pour nos établissements du Grand Est, c'est un gage de visibilité, d'attractivité et de reconnaissance.

35 000

C'est le nombre record de visiteurs à Santexpo en 2025

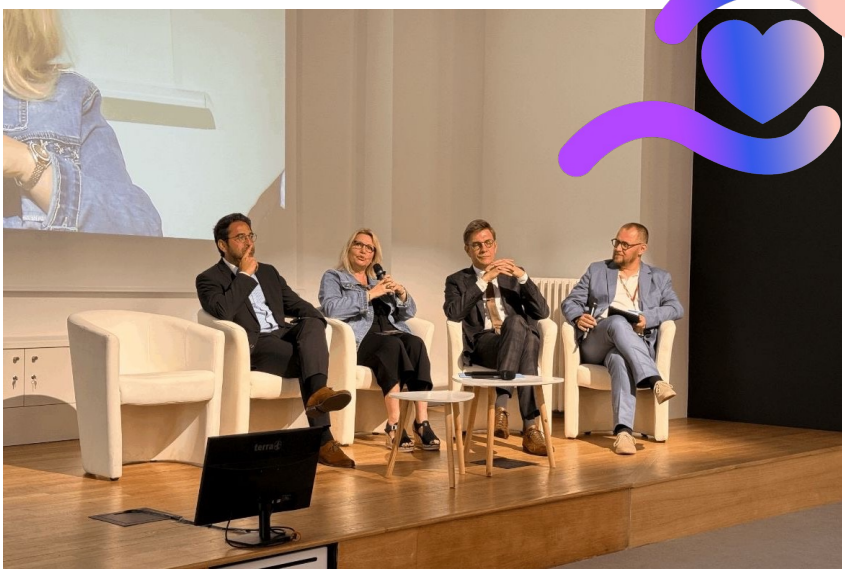

Congrès de Nancy : unir les forces du territoire

Retour sur le rendez-vous annuel des décideurs hospitaliers et médico-sociaux du Grand Est.

Séminaire des GHT : La force de la coopération territoriale
En ouverture de ce rassemblement, le séminaire dédié aux Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) a réuni les équipes de direction et les présidents de CME pour un état des lieux sans concession. Objectif : sortir des logiques de silos pour bâtir une véritable solidarité de bassin.

Une dynamique régionale affirmée
Ce congrès a également été l'occasion de renforcer les liens avec nos partenaires institutionnels. Dans les travées de Sciences Po Nancy, la présence de l'ARS Grand Est et des représentants des usagers a permis de fluidifier le dialogue sur les dossiers complexes de l'année (SROS, CPOM).

Ce rassemblement n'est pas qu'un moment de formation ; c'est un acte politique qui réaffirme que, face aux défis de 2025, aucun établissement ne doit rester seul. La cohésion affichée à Nancy est notre meilleur atout pour les négociations nationales à venir.

Plaidoyer et combats

Protéger notre socle de santé

Un système sous haute tension, une solidarité sans faille

L'été 2025 a mis nos structures à rude épreuve. Entre la pénurie persistante de personnels médicaux et des flux de patients toujours plus importants, le risque de rupture de soins n'a jamais été aussi prégnant. Pourtant, grâce à une coordination territoriale inédite, le service public a tenu.

La solidarité territoriale comme rempart

Face aux fermetures potentielles de lignes de garde, la FHF Grand Est a encouragé et soutenu des solutions de coopération "hors les murs". Là où un établissement seul aurait dû fermer son accueil, la solidarité au sein des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire) a permis de mutualiser les ressources médicales. Cette agilité a évité l'apparition de "zones blanches" sanitaires en région durant les pics de tension estivaux.

0
rupture majeure de l'offre de soins critiques durant l'été 2025 en Grand Est.

82%
de la permanence des soins est assurée par le public ou des ESPIC.

Une responsabilité portée par le public

Le constat est sans équivoque : avec 82 % de la PDSES régionale assurée par le secteur public, l'hôpital est bien plus qu'un simple recours ; il est le pivot du système. En 2025, dans plusieurs territoires de notre région, le secteur public est devenu l'unique opérateur capable de garantir une présence médicale spécialisée après 20 heures.

Cette mission repose sur l'engagement exceptionnel de nos praticiens hospitaliers. Que ce soit en anesthésie-réanimation, en chirurgie viscérale ou en gynécologie-obstétrique, nos équipes assurent la continuité là où le secteur privé lucratif se désengage faute de rentabilité ou de ressources. La FHF Grand Est martèle que cet effort doit être reconnu à sa juste valeur, tant dans son financement que dans son impact sur la vie de nos agents.

Le combat pour la responsabilité collective

Au-delà de la gestion de crise, la FHF Grand Est a porté un message politique ferme : l'hôpital public ne peut pas être le seul garant de la permanence des soins.

- Notre action : Interpellation de l'ARS et dialogue avec les représentants de la médecine de ville pour instaurer une véritable responsabilité territoriale partagée.
- Notre vision : Nous avons plaidé pour une régulation médicale forte dès l'amont via le SAS (Service d'Accès aux Soins) afin de rediriger les patients vers les parcours adaptés et de désengorger nos plateaux techniques pour les urgences vitales.

Pour une responsabilité territoriale partagée et équitable

L'équilibre de notre système de santé repose sur une promesse de continuité que le service public hospitalier porte aujourd'hui à bout de bras. En 2025, notre combat ne vise pas à opposer les modèles, mais à garantir la sécurité de chaque patient du Grand Est, quelle que soit l'heure ou le jour de sa prise en charge. Nous appelons à une application juste et rigoureuse du principe de responsabilité collective : la participation à la permanence des soins ne doit plus être une option, mais le corollaire naturel des autorisations d'activités de soins. Il est temps de passer d'une solidarité de fait, portée par le public, à une solidarité de droit, partagée par tous les offreurs de soins du territoire.

Responsabilité collective : des paroles, des actes

La Loi Valletoux de 2023 doit désormais trouver sa pleine application. Pour la FHF Grand Est, la participation à la garde est le corollaire indispensable de toute autorisation d'activité de soins.

EHPAD publics : sortir de l'asphyxie financière

L’année 2025 restera comme celle d’une mobilisation historique pour nos établissements médico-sociaux. En Grand Est, comme partout en France, le cri d’alarme a été unanime : sans un soutien structurel massif, c’est la mission même d'accompagnement de nos aînés qui est menacée.

Une équation budgétaire insoluble

Le constat est sans appel : 85 % des EHPAD publics de la région présentent un déficit à la clôture de l'exercice 2025. Ce déséquilibre n'est pas le fruit d'une mauvaise gestion, mais d'un effet "ciseau" dévastateur. D'un côté, les charges d'exploitation ont explosé sous l'effet de l'inflation (+15 % sur l'énergie, +10 % sur les denrées alimentaires) et de la nécessaire revalorisation des métiers. De l'autre, les recettes (dotations soins et dépendance) stagnent, ne permettant plus de couvrir la réalité des coûts.

Le service public, garant de l'accessibilité

Malgré ces vents contraires, nos établissements ont tenu bon. Défendre l'EHPAD public en Grand Est, c'est garantir qu'une place restera disponible pour chaque citoyen, quel que soit son niveau de ressources. C’est le refus systématique de la sélection par l’argent. Mais cette promesse républicaine a un prix que les budgets actuels ne peuvent plus honorer.

En 2025, la FHF Grand Est a multiplié les interventions auprès des Conseils Départementaux et de l’ARS pour réclamer des dotations complémentaires exceptionnelles afin d'éviter des ruptures de trésorerie critiques.

« Le déficit moyen par place d’EHPAD atteint un niveau record. »

Caroline Guillotin, ***vice-présidente de la FHF Grand Est***

Au-delà de l'urgence : le plaidoyer pour une Grande Loi

La FHF Grand Est ne se contente pas de demander des "perfusions" budgétaires. Tout au long de l'année, nous avons porté des propositions concrètes pour une réforme globale :

- La fusion des forfaits soins et dépendance pour simplifier la gestion et redonner du temps aux soignants.
- Une programmation pluriannuelle pour que les directeurs d'établissements puissent recruter et investir avec visibilité.
- La sanctuarisation de l'offre publique dans les zones rurales du Grand Est où l'EHPAD est souvent le premier employeur et le dernier rempart social.

Offre de soins

En 2025, nous avons poursuivi avec constance notre engagement en faveur de la défense et de la consolidation de l'offre publique de soins. Dans une région marquée par une démographie médicale défavorable, de fortes disparités territoriales, la fragilité de certains territoires ruraux et frontaliers, la Fédération a pleinement assumé son rôle d'alerte, d'analyse et de proposition.

Efficience, permanence et offre de soins
Tout au long de l'année, la FHF Grand Est a rappelé une conviction forte : l'accès aux soins ne peut être garanti par des approches uniformes ou par des lectures purement statistiques de la situation régionale. Il suppose au contraire une compréhension fine des réalités territoriales, une reconnaissance des contraintes spécifiques pesant sur les établissements publics et une mobilisation plus équilibrée de l'ensemble des acteurs du système de santé.

La question des capacités hospitalières a constitué un premier sujet majeur de vigilance. Les tensions observées sur les lits MCO, largement liées aux difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels, traduisent une fragilité structurelle de l'offre régionale.

Elles ont des effets directs sur les parcours de soins, les délais de prise en charge, la fluidité hospitalière et la réponse aux situations critiques (cf. notre enquête régionale 2024). Dans ce contexte, la FHF Grand Est a défendu la nécessité de restaurer durablement les capacités hospitalières, en reliant étroitement cet objectif à la politique de formation, à l'attractivité des métiers et à la soutenabilité des organisations.

La permanence des soins en établissement de santé a également occupé une place centrale dans les prises de position de la Fédération en lien direct avec les conférences régionales de directeurs et PCME. La responsabilité collective prévue par les textes doit se traduire plus concrètement dans les faits.

Dans de nombreux territoires, la permanence des soins repose encore de manière très majoritaire sur les établissements publics, dans un contexte de tensions croissantes sur les gardes, les astreintes et certaines spécialités. La FHF Grand Est a ainsi défendu une approche fondée sur les besoins réels de la population, un partage plus équitable des sujétions, une juste reconnaissance des charges assumées et un renforcement des mécanismes territoriaux de coordination.

Sur le terrain de l'efficience, il convient d'adopter une posture alliant fermeté et responsabilité. Au regard des enjeux financiers, les établissements publics sont prêts à prendre « leur part » dans l'effort de transformation, mais ceci doit se réaliser dans un cadre qui tient compte des missions, de l'environnement et des charges spécifiques que nos adhérents supportent.

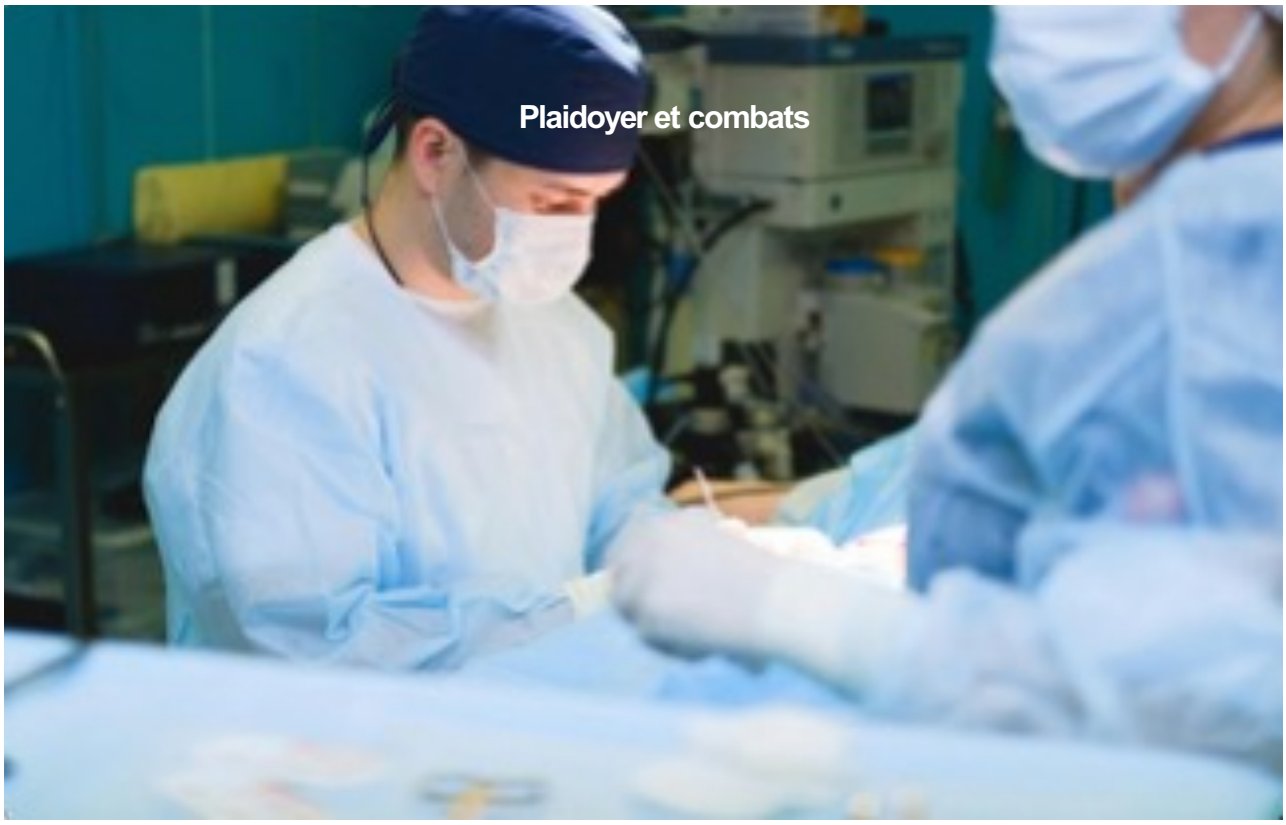

Dans le Grand Est, ces fragilités sont renforcées par la géographie, la ruralité, les tensions transfrontalières et l'absence du secteur privé sur certaines prises en charge non programmées. La FHF Grand Est a donc plaidé pour une logique de dialogue, de confiance et de transformation concertée plutôt que pour des mesures uniformes susceptibles d'affaiblir le service public.

2

Mise en oeuvre de la réforme des autorisations

La mise en application des nouvelles dispositions régissant le droit des autorisations s'est déroulée en grande partie au cours de l'année 2025.

Cela s'est très concrètement traduit par des centaines de renouvellements ou de dépôts de nouvelles demandes d'autorisations selon les activités concernées.

La délégation régionale s'est fortement mobilisée pour accompagner nos adhérents en cas de dossiers complexes, en concurrence ou pour fournir des conseils au regard de la complexité du nouveau régime. Ainsi, quatorze séances de la Commission spécialisée de l'offre de soins se sont tenues en 2025, une fréquence jamais atteinte. Nous avons pu obtenir gain de cause du point de vue du vote de la CSOS pour la quasi-totalité des dossiers que nous avons défendus, attestant de la vitalité de la représentation de la FHF au sein de cette instance.

Bâtir

L’innovation au service du soin

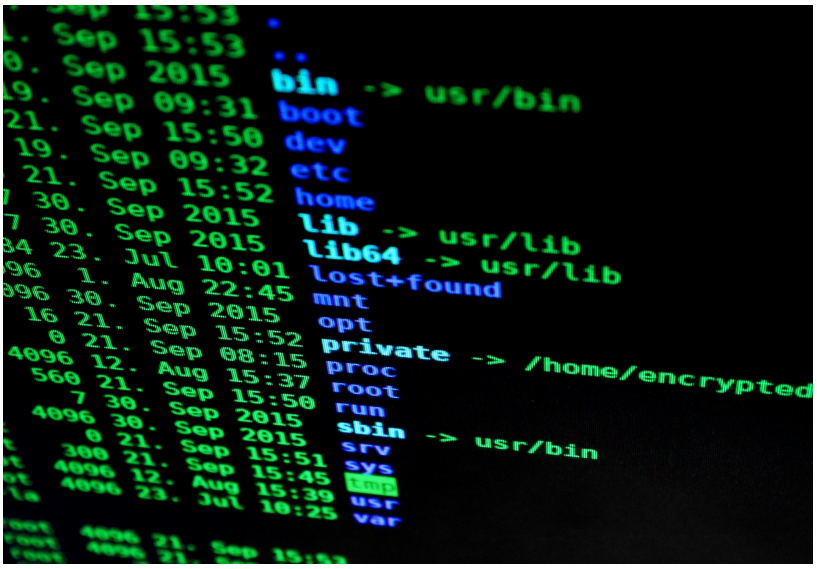

Cyber-résilience : Un bouclier collectif pour le Grand Est

Une menace invisible, un risque vital

À l'heure où la transformation numérique irrigue chaque strate de l'hôpital, la cybersécurité n'est plus un simple sujet technique relégué aux directions informatiques ; c'est un enjeu de sécurité sanitaire majeure. Une intrusion dans nos systèmes n'est pas qu'une perte de données, c'est une mise en péril de la continuité des soins et de la sécurité des patients. Face à des menaces de plus en plus sophistiquées et industrialisées, l'isolement est devenu la plus grande vulnérabilité de nos établissements.

C'est de ce constat d'interdépendance qu'est né en 2025 le Centre Régional de Réponse aux Cyberattaques (CRRC).

Fruit d'un partenariat étroit entre l'ARS Grand Est, Pulsy (Groupement Régional d'Appui au Développement de l'e-Santé) et la FHF Grand Est, le CRRC incarne une volonté politique forte : celle de ne laisser aucun établissement seul face au risque.

Ce centre n'est pas seulement une structure de veille, c'est une force opérationnelle régionale qui s'appuie sur trois piliers fondamentaux :

- L'anticipation et la veille partagée : le CRRC assure une surveillance constante des menaces émergentes. En centralisant les alertes de l'ANSSI et des différents établissements, il permet une diffusion immédiate de l'information.
- L'appui opérationnel en cas de Crise : lorsqu'une attaque survient, chaque minute compte. Le CRRC offre un bras armé aux DSI locaux. Il mobilise des experts capables d'intervenir en soutien des équipes internes pour isoler les systèmes compromis, stopper la propagation et engager les procédures de remédiation les plus rapides.
- La culture de la résilience : bâtir un bouclier numérique passe par l'entraînement. En 2025, sous l'impulsion du CRRC, des exercices de crise « grandeur nature » ont été organisés à l'échelle des GHT. Ces simulations permettent de tester les protocoles de dégradation (soins en mode papier, coordination entre services) et de renforcer la réactivité des équipes de direction.

Un modèle de gouvernance partagée

Le succès du CRRC repose sur son ancrage territorial. En intégrant le réseau des DSI de la FHF Grand Est dès sa conception, le centre garantit une réponse adaptée aux réalités du terrain, des CHU aux hôpitaux de proximité.

Ce dispositif fait du Grand Est une région pionnière en matière de cyber-résilience hospitalière, transformant une menace subie en une opportunité de coopération renforcée.

L’animation en EHPAD : réenchanter le quotidien

Si le soin est le cœur de l’EHPAD, l’animation en est l’âme. En 2025, la majorité de nos 82 volontaires ont choisi de s’engager au plus près des résidents / habitants pour rompre l’isolement et redonner des couleurs à la vie sociale des établissements.

En quoi consiste leur rôle ?
Les volontaires ne sont pas là pour remplacer les animateurs professionnels, mais pour démultiplier les temps d’échange et développer la palette des ateliers, sorties et animations.

Pourquoi c'est une réussite ?
L’impact est double. Le résident se voit proposer de choisir ses activités, stimulant ainsi ses capacités sociales et cognitives. L’établissement est à même de répondre aux attentes de chacun et notamment aux besoins des personnes restant en chambre..

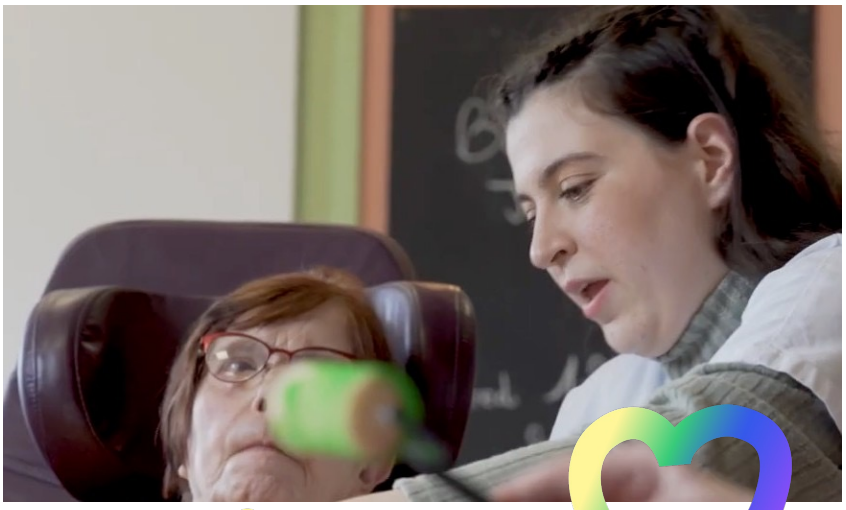

Service Civique : la jeunesse au cœur du lien social

Le Service Civique en Grand Est ne se résume pas à un simple dispositif de soutien : c’est un véritable trait d’union entre la jeunesse et le monde du soin. En 2025, la FHF Grand Est a coordonné l’engagement de plus de 80 jeunes volontaires, consolidant ainsi le rôle de notre délégation comme acteur majeur de dynamisme social et d’ouverture transgénérationnelle.

Des missions à haute valeur ajoutée
La majorité de nos volontaires s’investit prioritairement auprès des personnes âgées, unités de soins longue durée ou EHPAD. La présence de jeunes gens dynamiques, souriants, motivés, est stimulante et appréciée. Loin de se substituer aux professionnels, ils y apportent leur « supplément d’âme » et ce « temps long » que les équipes professionnelles ne sont pas toujours en mesure d’offrir et qui participe pourtant de la bientraitance. L’expérience est enrichissante pour tous, jeunes, moins jeunes et professionnels des structures.

Le service civique, un formidable outil d’attractivité
En ouvrant leurs portes, les établissements permettent aux jeunes volontaires de découvrir la grande diversité des métiers exercés en leur sein et font de cette expérience de quelques mois un tremplin vers les métiers du soin. À l’issue de cette immersion concrète et valorisante dans le service public de santé, une part significative de nos volontaires choisit de s’orienter vers des formations paramédicales ou sociales.

La force du collectif.

À travers ces pages, découvrez notre rôle au cœur du système de santé, les actions menées par les femmes et les hommes qui le font vivre et les territoires que nous accompagnons.

FHF GRAND EST

FHF Grand Est
29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
54035 NANCY CEDEX